

DÉCISION n°2
concernant la reconduction anticipée
d'un marché relatif aux travaux de bâtiment dans les locaux
de Limoges Métropole
Consultation n°2021-F139 - lot 3 : démolition, purges,
désamiantage

Monsieur le Président de Limoges Métropole,

Vo le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-2 et L.5211-10 ;

Vo la délibération n° 128 du Conseil communautaire en date du 22 juillet 2020 relative à l'application des articles L.5211-2 et L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales ;

Vo la délibération n°43 du Conseil communautaire en date du 30 mars 2021 relative à la conclusion des marchés de la procédure n° 2021-F139 décomposée en 22 lots concernant les travaux de bâtiment dans les locaux de Limoges Métropole avec les entreprises suivantes :

LOTS	Entreprises	N° de marchés	Montants maximum annuels en L.521
1 - terrassement, démolition, purge, désamiantage	EFFAGE CONSTRUCTION	2021-F139010-00	400 000
2 - démolition, purge, désamiantage	LIMOUSIN TRAVAUX PUBLICS	2021-F139030-00	150 000
4 - plâtrerie	SEUR OMBRES	2021-F139040-00	250 000
5 - menuiserie et charpente bois	ESTERRE BLANCHON	2021-F139050-00	200 000
6 - menuiserie aluminium, stuc, terrazzo, enduits, enduits, enduits	MICHELLE BATHAUD	2021-F139060-00	200 000
7 - menuiserie bois et aluminium	ALNOUÏFER	2021-F139070-00	100 000
8 - couverture, plomberie	COUVERTURE DIAGNOSTIC BP	2021-F139080-00	200 000
9 - plomberie, ventilation	HERVE THIENIQUE	2021-F139090-00	200 000
10 - chauffage, ventilation, climatisation	HERVE THIENIQUE	2021-F139100-00	300 000
11 - peinture et revêtement murale	SEA NOUVELLE AQUITAINE	2021-F139110-00	100 000
12 - électrique, sécurité, autres	NEI	2021-F139120-00	300 000

DÉCISION

Décision n°2 concernant la reconduction anticipée d'un marché relatif aux travaux de bâtiment dans les locaux de Limoges Métropole-Consultation n°2021-F139 - lot 3: démolition, purges, désamiantage

1 DOCUMENT - Publié le 5 Octobre 2022

 **DEC_CP_23303_TRAVAUX_BATIMENT_LOCAUX_LM_LOT_3.pdf**
(.pdf, 672,3 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**